



Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes
Section locale de Montréal

Avis important concernant le tribunal administratif du travail (T.A.T.)

Pour tous les membres qui ont présentement un dossier d'accident de travail ouvert, nous avons été avisés par le tribunal administratif du travail (T.A.T.) que toutes les audiences sont annulées et ce, jusqu'au 27 mars 2020 en raison de la pandémie liée à la maladie à coronavirus (COVID-19). Toutefois, il se peut que la fermeture dépasse la date prévue.

Pour tous ceux et celles qui sont touché(e)s par cette fermeture, veuillez prendre note que lorsque nous aurons une autre date pour votre dossier, **vous serez informés par la poste.**

Il est aussi à noter que les rencontres pour effectuer la conciliation sont également annulées.

Veuillez s.v.p. **ne pas téléphoner** à la section locale de Montréal pour obtenir plus de détails. Nous vous ferons parvenir les informations dès qu'elles seront disponibles.

Pour d'autres détails concernant les répercussions de la COVID-19, vous pouvez aller sur le site de la T.A.T. : <https://www.tat.gouv.qc.ca/>

Ainsi que sur le site de la section locale de Montréal : <https://sttpmtl.com/>

Sandra Delisle
1^{ère} vice-présidente
STTP – Section locale de Montréal
SD/mhg sepb-57